

Régie des produits pétroliers

visent l'implantation de ces raffineries. Il nous faudrait veiller à ce qu'elles soient construites de façon à ne pas compromettre notre balance des paiements, les mouvements de capitaux dans notre pays, et elles devraient avoir la taille idéale pour nous permettre de produire du carburant et des stocks d'alimentation au plus bas prix possible.

Certains députés demanderont peut-être ce que nous ferons des stocks d'alimentation. De toute évidence, les États-Unis ont pour politique d'exclure nos produits chimiques de leur marché. Auparavant, c'est notre pétrole brut qu'ils excluaient de leur marché. Je pense donc qu'il est temps de leur déclarer fermement que nous ne sommes pas prêts à exporter nos produits vers leur marché et que s'ils veulent notre aide dans le domaine de la pétrochimie, ils devront l'accepter sous forme de stocks d'alimentation manufacturés qui sont raffinés davantage que le pétrole brut. Nous devrions appliquer ce genre de politique ou adopter une attitude semblable.

Je pense que l'Ontario devra aussi reconnaître certaines des revendications de l'Ouest en ce qui concerne les transports et les droits de douane. Si nous résolvons cette autre difficulté, il me semble que la question des droits de douane et des coûts pourra aussi être résolue. Nous devons aussi examiner la question du tarif-marchandises, notamment la péréquation des taux de transport, pour nous assurer que les désavantages résultant de la main-d'œuvre dans l'Ouest et dans les provinces Maritimes sont supprimés.

Ainsi, monsieur l'Orateur, je reviens à ce qui, selon moi, est le point central de toute étude sur le pétrole et le gaz. Si nous devons parler d'un régime de deux prix, de la manière dont nous répartissons les marchés et de nos politiques de prix, alors, le Parlement doit prendre une décision politique dans le meilleur sens de ce terme. Il doit tenir compte des différentes revendications qui s'élèvent dans le pays et doit trouver un moyen de les résoudre. Pour cela, j'espère que le gouvernement, et spécialement le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald), cesseront de se cacher derrière l'Office nationale de l'énergie et de l'utiliser comme prétexte pour refuser au Parlement de conclure et de prendre une décision sur cette affaire très importante.

● (1740)

Je félicite le député de Nanaïmo-Cowichan-Les-Îles de cette motion très à-propos, car elle soulève une question très urgente dans notre pays.

Des voix: Bravo!

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole sur cette motion, sans doute l'une des plus importantes à être débattue à la Chambre, je tiens à faire d'abord une mise en garde. Il est malheureux qu'un sujet aussi important ait été marqué par une certaine tendance de la part des députés à ma gauche à s'emporter et à se montrer tout à fait négatifs à propos des États-Unis et de ce qu'on est convenu d'appeler la haute finance.

J'ai suivi avec intérêt l'exposé de l'auteur de la motion que nous étudions aujourd'hui. J'ai été assez surpris de constater ce qui me semble être un ton anti-américain déplorable dans beaucoup de ses commentaires. Aussi j'estime qu'il est bon de rétablir les faits sur un certain nombre de points. Dans sa motion, le député déclare que les récentes augmentations de prix du pétrole brut, de l'essence et d'autres produits raffinés sont considérées avec inquiétude par lui-même et, espère-t-il, par la Cham-

[M. Salzman.]

bre. Nous, du parti conservateur-progressiste, considérons également avec inquiétude l'augmentation des prix de ces produits. Il est temps que le député et ses collègues acceptent que, pour nous tous, la montée générale des prix dans notre pays doit nous préoccuper. Les députés du NPD, qui depuis quelque temps ont été mis à l'épreuve en ce qui concerne l'augmentation des prix de l'alimentation, ont découvert aujourd'hui que les prix de l'essence, du pétrole et des autres produits raffinés augmentaient. Pourtant, jusqu'à présent, ils ont toujours refusé de collaborer avec notre parti pour proposer et, en fait, exiger que le gouvernement instaure dans notre pays une réglementation des salaires, des prix et des dividendes.

Essayons de résoudre le problème général de l'inflation dans notre pays au lieu d'ergoter sans cesse comme semble vouloir le faire les députés à ma gauche. Soyons bien précis. Les produits qu'ils mentionnent se comportaient à la fin d'avril comme il suit—Statistique Canada a publié ces chiffres à une heure aujourd'hui—l'indice des produits raffinés du pétrole était de 122.2. Cela signifie une augmentation d'un peu plus d'un point depuis janvier. Différentes huiles de chauffage sont jusqu'ici restées au même niveau cette année, 138.8 dans le cas de l'huile de chauffage—le kérosène et le carburant pour tracteurs n° 1—et 143.3 dans les cas des n° 2 et 3, les mazouts légers.

Il incombe certainement à la Chambre d'accepter que ce n'est pas l'augmentation des prix du pétrole qui est la principale cause de la sensationnelle augmentation du coût de la vie, mais que celle-ci est plutôt due à maintes autres augmentations de prix que nous avons signalées depuis quelque temps. En avril, l'indice s'appliquant à toutes les denrées s'établissait à 147.3. Notre parti n'a cessé d'attirer l'attention sur le prix élevé de l'habitation et du logement dans notre pays. Nous croyons que c'est un désastre, à coup sûr dans la région de Toronto, pour beaucoup de gens dont le but louable et juste est de vouloir posséder leur propre maison. La question des prix du pétrole comporte deux éléments intéressants aux yeux des députés du Nouveau parti démocratique et c'est pourquoi nous la discutons aujourd'hui. Je m'imagine qu'ils y voient un signal de danger, car cette industrie est américaine et, dans leur esprit, ce sont des grosses sociétés.

Je désire parler de certaines des choses qu'à mentionnées le député au sujet de sa motion. Mon préopinant a mentionné le même genre de choses. Ils aiment représenter les sociétés pétrolières internationales comme les pires démons du monde capitaliste. Je ne défends particulièrement aucune de ces sociétés, mais je pense qu'il n'est pas bon que les députés entendent certains renseignements erronés sans s'y opposer. Parmi les 500 sociétés les plus importantes des États-Unis, les perspectives de profit dans l'industrie du raffinage des pétroles en 1972 ont été les moins prometteuses de toutes les entreprises inscrites, sauf trois catégories: les boissons, les tabacs et les mines. En 1972, contrairement à ce que le député a donné à entendre, la marge de profit de l'industrie du raffinage des pétroles n'a pas été forte.

Il importe de se rappeler que cette industrie a un plus fort actif par employé que n'importe laquelle des 500 industries mentionnées dans le répertoire préparé par *Fortune*. En 1972, cette industrie figurait en tête de liste, avec un actif de \$126,775 par employé, suivi immédiatement de l'industrie minière, avec \$84,291. J'ose espérer apporter ainsi un démenti formel aux prétendus profits exorbitants que les grosses sociétés sont censées réaliser.